

Procès-verbal du CÉ du 27 septembre 2023

Présences :

M. Borel Ahonon
Mme Cynthia Fridman
M. Anthony Seive
Mme Nejla Tidjane
Mme Fella Abraz
Mme Carmen De Carvalho

M. Julien Sloan
Mme Isabelle Pronovost
Mme Émilie Perras
M. Mouloud Mellal
Mme Cécile Pierrard
Mme Karyne Gaulin

Absences :

Mme Joannie Lavoie
Mme Sally Mac Naught

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Cynthia Fridman

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 31 mai 2023

Adopté par Fella Abraz [avec l'addition de quelques rajouts qui ne figuraient pas]

3. Parole au public \ le public n'était pas présent

4. Élections :

Président : Monsieur Borel Ahonon a été élu à l'unanimité président du CÉ.

Vice-président : Madame Nejla Tidjane a été élue vice-présidente à l'unanimité

Secrétaire : Madame Fella Abraz a été désignée secrétaire du CÉ

5. Régie interne :

La régie interne adoptée par Carmen De Carvalho.

6. Calendrier des rencontres :

Le calendrier des réunions adopté par Carmen De Carvalho avec l'ajout d'une pause de 5 minutes.

7. Points de décision :

7.1 Représentant de la communauté :

La direction fera appel aux différents organismes pour qu'il y ait un membre de la communauté au sein du CÉ. Les organismes suivants seront sollicités : CÉLO, bibliothèque Côte-des-Neiges, madame Frédérique Dubois ICS de la table jeunesse.

7.2 Budgets spéciaux :

Résolution 01, dépenses du F9 au F4, approuvé par monsieur

Mouloud Mellal et signé par le président monsieur Borel Ahonon

Résolution 2, sorties éducatives pour 2023-2024 approuvée par

madame Karyne Gaulin et signé par le président monsieur Borel

Ahonon

8. Les sorties éducatives :

Elles sont proposées jusqu'au mois de février 2024 ont été approuvées par l'ensemble des membres du CÉ.

9. Les points d'information

Les points ont été approuvés ainsi que les correspondances.

10. Varia :

10.1 : Service de garde : proposition de l'application de reconnaissance des enfants pour le service de garde. Madame Pronovost fera un suivi pour trouver une application qui ne coûte pas trop cher.

10.2 : Déneigement des accès de l'école : la direction fera le suivi et tentera d'aménager la cour afin qu'elle soit sécuritaire.

10.3 : Communication avec les parents d'élèves pour les d'inscriptions au PCMR et le fonctionnement.

-Levée de la réunion à 7h55.